



Riche de ses 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son Site patrimonial déclaré, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent constituent quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte 25 604 habitants.



Commis à la bibliothèque surnuméraire

(sur appel pour remplacement)

Nature de la fonction

Sous l'autorité de la responsable de la bibliothèque, le titulaire effectue des tâches reliées au service à la clientèle ainsi qu'au prêt de volumes et de documents. Le titulaire devra être disponible pour travailler les soirs et les fins de semaine.

Qualifications et exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Posséder un minimum d'un an (1) d'expérience dans un poste similaire
- Bonne connaissance des outils de recherche informatique
- Maîtrise des différents appareils de bureau fréquemment utilisés
- Posséder les aptitudes suivantes : autonomie, service à la clientèle, communication et relations interpersonnelles

Salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la convention collective (secteur bureau) présentement en vigueur. Salaire horaire 2018 de 22,67 \$ à 26,67 \$ selon expérience.

**Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard
le 24 avril 2019**

par courriel : emploi@ville.laprairie.qc.ca
par la poste : Ressources humaines, Ville de La Prairie
170, boulevard Taschereau, bur. 400, La Prairie (Québec) J5R 5H6
par télécopieur : 450 444-6636

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.
La Ville de La Prairie applique un programme d'équité en matière d'emploi.
Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.